

Le président de l'université de Nîmes

Vu le code de l'éducation,
Vu le décret n°2012-614 du 30 avril 2012 modifié relatif à l'université de Nîmes.

ARRÊTE

Article 1

Sont désignés Président et membres des jurys de la licence de Droit, les enseignants ci- dessous :
L1 :

- Sylvie Salles, Présidente,
- Nicolas Leroy,
- Aurore Fournier,
- Manon Arnaud, (membre extérieur)
- Suppléants : Jérémy Bousquet, Claire Poitevin, Guilhem Bartolotti, Vanessa Monteillet

L2 :

- Nicolas Leroy, Président
- Sylvie Salles
- Aurore Fournier
- Manon Arnaud, (membre extérieur).
- Suppléants : Jérémy Bousquet, Claire Poitevin, Guilhem Bartolotti, Vanessa Monteillet

L3 :

- Aurore Fournier, Présidente
- Nicolas Leroy
- Sylvie Salles
- Manon Arnaud, (membre extérieur)
- Suppléants : Jérémy Bousquet, Claire Poitevin, Guilhem Bartolotti, Vanessa Monteillet

Article 2

Le présent arrêté sera affiché à l'Université de Nîmes et notifié aux personnes concernées.

Fait à Nîmes, le 06/10/2023

Le président de l'université

Benoit ROIG